

PO 2021-2027 EN COURS D'ELABORATION

6 PRIORITÉS RETENUES AU TITRE DU FSE 2021-2027

POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIAUX DU TERRITOIRE

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 1 «Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail»</p>	<p>Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés; (OS H)</p>

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 2 « Renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, etc (OS : A) • promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, etc (OS : F)
<p>Priorité 3 « Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle (OS : G) • Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, etc (OS : G)
<p>Priorité 4 « Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • - améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale; (OS : A)
<p>Priorité 5 « Aide alimentaire et matérielle aux plus démunis »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle, etc (OS : M)

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 6 « Innovation sociale et essaimage de dispositifs innovants »</p>	<p>Type d'actions</p> <ul style="list-style-type: none">• Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes• Actions permettant de soutenir l'intégration sociale des personnes âgées et des personnes handicapées